

**DEMANDE D'ADHÉSION 2017**

**MEMBRE BIENFAITEUR**

Bulletin à compléter et à retourner au siège social de l'association

**Membres bienfaiteurs** (article 7 des statuts de l'association Félicité) : sont les personnes physiques ou morales qui, par leur apport, contribuent à élargir les moyens de l'association. Ils peuvent être invités aux assemblées générales avec voix consultative. Ils s'engagent à verser chaque année un don.

Raison sociale : ----- Forme Juridique : -----

Représenté(e) par

Civilité : ----- Nom : ----- Prénom : -----

Fonction : -----

Adresse : -----

Code Postal : ----- Ville : -----

Pays : -----

Téléphone : ----- Fax : ----- Mobile : -----

Courriel : -----

Sollicite le statut de membre bienfaiteur de l'association Félicité,

Verse un don de ----- (300 € -trois cent euros- minimum)

- Par chèque, établi à l'ordre de l'Association Félicité

Banque : ----- Chèque N° : -----

- Par virement bancaire sur le compte de l'Association Félicité

Nom du titulaire du compte : Association Félicité. Banque : Crédit Agricole Ile De France

Domiciliation : AGENCE COURBEVOIE-CHARRAS – 47 B Rue De Bezons – 92400 COURBEVOIE

Code Banque/Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<b>FR76 18206</b>	<b>00267</b>	<b>65038210127</b>	<b>37</b>

**IBAN: FR76 1820 6002 6765 0382 1012 737 - BIC-ADRESSE SWIFT: AGRIFRPP882**

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer aux statuts, au règlement intérieur et à la charte éthique de l'association Félicité. Ces documents signés sont à adresser et envoyer avec ce formulaire d'adhésion au siège social de Félicité

Fait à ----- le ../.. / 2017